

Zeitschrift: Suisse magazine = Swiss magazine

Herausgeber: Suisse magazine

Band: - (2013)

Heft: 291-292

Rubrik: Dans les cantons

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

DANS LES CANTONS

par Henriette Germain-Nicolet



APPENZELL

■ La commune de Walzenhausen (AR) a organisé du 16 août au 7 septembre dernier une exposition consacrée à un enfant du village, Carl Lutz. Vice-consul de Suisse à Budapest entre 1942 et 1945, Carl Lutz a contribué à sauver plus de 62 000 Juifs de la mort.

■ C'est en Appenzell Rhodes-Intérieures que les coûts de la santé ont été les plus faibles en Suisse. Ils ont représenté cette année 2 380 francs par assuré dans le canton, alors que la moyenne suisse s'est élevée à 3 259 francs par assuré.



ARGOVIE

■ Le groupe PDC du Grand Conseil argovien réclame une interdiction générale de porter le voile à l'école. Dans une motion, les députés demandent que tout habit en contradiction avec les contenus et buts pédagogiques de l'école publique soit banni. Selon le PDC, le voile complique l'intégration et est en contradiction avec le principe d'égalité entre filles et garçons. En outre, les écoles suisses se basent sur la culture chrétienne occidentale.

■ La centrale nucléaire de Leibstadt (AG) a été déconnectée du réseau pour sa révision annuelle. L'opération a duré quatre semaines. Il s'agissait de travaux de routine, notamment un changement d'éléments combustibles.



BÂLE-CAMPAGNE

■ Opposé à la réunification des deux Bâle, le gouvernement de Bâle-Campagne recommande de rejeter l'initiative en faveur de la fusion des deux demi-cantons déposée en mars et ne proposera pas de contre-projet. Selon l'exécutif, une réunification mettrait en danger l'indépendance, l'identité culturelle et l'autodétermination politique de la région. En revanche, il se montre favorable à un renforcement de la

coopération avec Bâle-Ville et entend faire des propositions à ce sujet dans les prochains mois.

■ Les citoyens de Bâle-Campagne ont accepté à 51,8 % un refinancement de la caisse de pension cantonale. Selon le gouvernement, le coût de l'opération devrait atteindre 2,22 milliards de francs.



BÂLE-VILLE

■ La construction du nouveau bâtiment du Kunstmuseum de Bâle a commencé. Dessinée par le bureau d'architectes bâlois Christ & Gantenbein, la nouvelle annexe de 8 000 m² permettra de doubler la surface d'exposition du musée. Elle coûtera 100 millions de francs et sera financée à part égale par le canton et par la mécène Maja Oeri. Son ouverture est prévue au printemps 2016.

■ Le gouvernement de Bâle-Ville ne se prononcera officiellement sur l'initiative de fusion des deux Bâle qu'après le débat prévu cet automne au parlement.

■ Les citoyens de Bâle-Ville ont refusé l'initiative « Centrel Park Basel » qui proposait de couvrir les voies de chemin de fer près de la gare CFF pour en faire une zone verte.



BERNE

■ Les citoyens du canton de Berne devront se prononcer sur le concordat intercantonal sur le hooliganisme. Le référendum contre le renforcement des mesures pour prévenir la violence lors des manifestations sportives a en effet abouti.

■ Le village bernois d'Alchenstorf a célébré en fanfare Mathias Sempach, 27 ans, sacré roi de la lutte suisse lors de la Fête fédérale de lutte 2013. Alchenstorf avait déjà compté un roi de la lutte, il y a 24 ans, avec Adrian Käser qui, âgé seulement de 18 ans, était devenu le plus jeune roi de l'histoire de la lutte suisse.

■ Un Polonais de 45 ans a fait une chute mortelle en redescendant du Mönch avec un compagnon. Alors qu'il marchait en tête avec des crampons, il a glissé sur le névé et

chuté dans la face sud. Selon les premiers éléments de l'enquête, l'alpiniste n'était pas encordé au moment de l'accident.

■ Les fusions de communes connaissent un coup d'arrêt dans le Jura bernois. La commune de Valbirse (Bévilard, Court, Malleray, Pontenet et Sorvilier) ne verra pas le jour, puisque les citoyens de Court ont fait échouer le projet.



FРИBOURГ

■ Le canton a enregistré une nette hausse des effectifs scolaires à la dernière rentrée. Pas moins de 45 084 élèves ont rejoint les préaux, soit 1 811 de plus que l'année dernière.

■ Le personnel des services publics fribourgeois a accepté de valider le plan d'économies sur la masse salariale présenté au printemps dernier par le Conseil d'Etat. Il a annoncé qu'il le faisait « à une courte majorité et à contrecœur » et il exige des engagements fermes en contrepartie.

■ Le canton de Fribourg lance une campagne de récupération des armes et des munitions. Les particuliers peuvent se débarrasser de leurs armes en les déposant dans des centres d'intervention de la gendarmerie. Une opération similaire organisée en 2009 avait permis de récupérer 363 armes.



GENÈVE

■ Dès le 1^{er} janvier prochain, les gardes-frontière auront des compétences étendues en matière de lutte contre la criminalité. Ils pourront ainsi procéder aux auditions de suspects dans un certain nombre d'affaires avant d'adresser un rapport au Ministère public. Cela permettra de soulager la police genevoise de ces tâches. Les gardes-frontière auront des compétences de police judiciaire pour les petits délits concernant les lois sur les étrangers, sur les armes, sur les stupéfiants et sur la circulation routière.

■ Les familles résidant en ville de Genève et au bénéfice du subside cantonal d'assurance maladie ont obtenu lors de la der-



Un coucher du soleil automnal sur le Grundsee, dans le Loetschental (VS)

nière rentrée scolaire une allocation de 130 à 180 francs par enfant pour acheter les fournitures scolaires. Selon la magistrate Esther Alder, à l'origine de cette initiative, il s'agissait d'une première suisse.

■ Afin de limiter le bruit dans la rue pendant la période de sommeil des habitants, le gouvernement genevois envisage d'autoriser les boîtes de nuit à ouvrir jusqu'à 7 h en semaine et 8 h le week-end. Son projet de loi va être examiné par le Grand Conseil.



GLARIS

■ Deux ans et demi après la fusion des 25 communes du canton en trois entités, les économies attendues n'ont pas été réalisées. Les nouvelles communes sont dans les chiffres rouges. Afin qu'elles améliorent leur efficacité, le gouvernement a décidé de leur verser 220 000 francs.



GRISONS

■ Après deux ans de rénovation, l'Observatoire physico-météorologique du Centre mondial du rayonnement (PMOOD/WRC) de Davos est ouvert à nouveau. L'Observa-

toire étudie l'effet des variations du rayonnement solaire sur le climat.

■ Les citoyens des Grisons ont accepté à 56,4 % l'initiative « Électricité sans charbon », qui interdit aux sociétés dans lesquelles l'Etat a des participations d'investir dans des centrales à charbon.



JURA

■ Le canton du Jura intensifie sa politique d'apprentissage des langues à l'école primaire. Lors de la dernière rentrée scolaire, il a introduit l'anglais en 7^e année HarmoS et étendu l'enseignement de l'allemand, afin de favoriser les échanges avec la Suisse alémanique, en particulier avec la région de Bâle.

■ Des observateurs fédéraux seront déployés dans le Jura et dans le Jura bernois lors du vote sur la Question jurassienne le 24 novembre. Cette mesure, prise par la Confédération et les gouvernements des deux cantons, doit permettre de garantir le bon déroulement du scrutin.

■ Un détenu pourra être alimenté de force en cas de grève de la faim. Prise après l'avis préalable d'un médecin, la mesure qui s'applique dans le canton du Jura ne concernera que les cas où la vie du prisonnier est en danger.

swiss-image.ch/Andreas Gritsch



LUCERNE

■ Les Lucernois souhaitent que les enseignants parlent le dialecte et l'allemand au jardin d'enfants. À 53,2 %, ils ont rejeté une initiative de l'UDC qui exigeait que le dialecte soit la seule langue parlée et ils ont accepté le contre-projet du gouvernement.

■ Les mesures d'économies de 11 millions de francs ne suffisant pas à améliorer la situation des finances cantonales, le gouvernement souhaite augmenter les impôts l'année prochaine. Depuis 2000, le canton a baissé régulièrement ses impôts afin de rester concurrentiel face à ses voisins de Suisse centrale.



NEUCHÂTEL

■ La prune de Chêzard, du nom d'une commune du canton de Neuchâtel, a été élue fruit de l'année 2013. Cette prune, sucrée et se détachant facilement du noyau, est une variété rare en Suisse, à plus de 100 ans et résiste bien aux maladies. Sa récolte s'étend entre fin août et fin octobre.

■ Le Grand Conseil neuchâtelois a adopté par 108 voix sans opposition un crédit de 9,14 millions de francs destiné à compléter les projets de rénovation des deux prisons

DANS LES CANTONS

► cantonales. Deux expertises ont mis en évidence des lacunes dans le concept mis en œuvre depuis 2010.

■ L'initiative populaire cantonale « Pour une liaison ferroviaire rapide entre le Haut et le Bas » n'est pas contraire au droit. Le Grand Conseil neuchâtelois a constaté sa validité par 104 voix contre 1. Le texte avait été déposé en mars avec 5 250 signatures alors que 4 500 étaient nécessaires.



NIDWALD

■ Le canton de Nidwald a vu le nombre de faillites d'entreprises exploser les huit premiers mois de l'année, avec une augmentation de 358 %. 110 sociétés ont ainsi mis la clé sous la porte, essentiellement pour des raisons de non-conformité organisationnelle.

■ Le gouvernement nidwaldien va évaluer la possibilité de supprimer l'enseignement du français à l'école primaire. Le parlement a soutenu à l'unanimité un postulat UDC qui le demande. Il avait déjà approuvé une telle suppression en 2005 avant de revenir sur sa décision en 2007, en raison de l'harmonisation scolaire au niveau fédéral.



OBWALD

■ Un nouveau centre fédéral d'hébergement pour requérants d'asile a ouvert ses portes à Alpnach (OW). Le cantonnement militaire de la Kleine Schiere peut accueillir jusqu'à 100 personnes pendant six mois, sous la surveillance permanente de Securitas. Comme le prévoit la convention signée entre la commune, l'Office fédéral des migrations (ODM) et le Département fédéral de la défense, les requérants ne peuvent pas accéder aux installations scolaires et sportives pendant la semaine, entre 7 h et 18 h.



SAINT-GALL

■ La Banque cantonale de Saint-Gall a réalisé au premier semestre un bénéfice

net de 89,8 millions de francs, en baisse de 11,2 % sur un an. Le repli est dû à la part de compensation payée par la banque après l'accord fiscal conclu entre la Confédération et le Royaume-Uni.

■ Pour la troisième année consécutive, le master en management de l'Université de Saint-Gall est considéré comme le meilleur du monde par le Financial Times qui passe en revue quelque 70 établissements de la planète sur de nombreux critères, comme le salaire moyen des élèves trois ans après leur diplôme, le taux d'emploi trois mois après la sortie de l'école ou la mobilité internationale des anciens étudiants.



SCHAFFHOUSE

■ L'Office fédéral de l'environnement (OFEV) a approuvé la demande d'aides financières du canton à la Confédération pour son projet de parc naturel régional. S'il voyait le jour, le parc naturel régional de Schaffhouse serait le premier parc transfrontalier, puisque plusieurs communes allemandes sont associées au projet. Il serait également le premier parc créé en vue de préserver et développer la flore et la faune indigènes typiques du Plateau suisse.



SCHWYZ

■ Malgré la crise et les chiffres rouges, le groupe de confection schwyzois Charles Vögele se montre confiant pour l'avenir. Son nouveau directeur, Markus Voegeli, estime être en mesure de dégager des bénéfices d'ici 2015. La gamme de sous-vêtements pour hommes et femmes sera réduite et recentrée. En 2011, Charles Vögele avait mené une campagne de publicité avec les vedettes Pénélope et Monica Cruz, campagne qui n'avait pas eu le succès escompté.

■ Pour la première fois en Suisse, le bonheur s'enseigne. Depuis la dernière rentrée, « le bonheur » est ainsi l'une des matières enseignées au collège privé Theresianum d'Ingenbohl (SZ). Ce cours, né en Allemagne en 2007, vise à développer les

« compétences de vie », la joie de vivre et les capacités personnelles des élèves.



SOLEURE

■ Opposé à la naturalisation facilitée de deux jeunes Turques, le canton de Soleure a été débouté par le Tribunal fédéral. Celui-ci a relevé que les reproches des autorités cantonales, qui accusaient le père des jeunes filles d'avoir abusivement obtenu le passeport suisse par mariage, n'étaient pas étayés et que le délai de 8 ans permettant d'annuler la naturalisation du père était largement écoulé.

■ Un bateau de la compagnie de navigation du lac de Bienne a coulé sur l'Aar, à Altretz. Il effectuait la liaison Bienne-Soleure. Ses 148 passagers ont été transbordés sur un ferry.

■ Les citoyens soleurois ont approuvé à 56,3 % une adaptation des taxes cantonales. Celles-ci pourront donc être augmentées. Certaines d'entre elles n'avaient pas été modifiées depuis plus de trente ans.



TESSIN

■ Giorgio Giudici (PLR), le vice-maire de Lugano a décidé de se retirer de l'exécutif communal, pour raisons personnelles. Il avait été maire de la commune durant 28 ans, avant de devoir céder son fauteuil à Marco Borradori (Lega) en avril dernier.

■ Le Tessin sera le premier canton de Suisse à interdire le port de la burqa (voile intégral) dans l'espace public. À deux contre un, les citoyens ont accepté de modifier la Constitution en ce sens. Mais l'entrée en vigueur de la nouvelle norme prendra du temps : l'Assemblée fédérale doit vérifier sa conformité à la Constitution fédérale.



THURGOVIE

■ Le fabricant thurgovien de matériel roulant Stadler Rail a enregistré une commande de 350 millions de francs émanant

de la compagnie ferroviaire polonaise PKP. Stadler lui fournira vingt Intercity Flirt.

■ Le résultat d'exploitation du producteur thurgovien de jus de fruits et de légumes Thurella a reculé au premier semestre. Il a atteint 1,48 million de francs contre 1,96 million sur les six premiers mois de 2012. Le chiffre d'affaires a en revanche augmenté de 7 % et a atteint 20,4 millions de francs, 60 % de ce chiffre d'affaires ayant été réalisés grâce à la marque Biotta.



URI

■ Le groupe industriel uranais Dätwyler a vu son bénéfice net atteindre 56,9 millions de francs au premier semestre, soit une hausse de 32,3 % en un an. Ce résultat s'explique par les acquisitions récentes réalisées par le groupe.

■ Le groupe hôtelier et immobilier uranais Orascom Development Holding, contrôlé par le milliardaire égyptien Samih Sawiris, a essuyé une perte nette de 48 millions de francs au premier semestre, contre 27,3 millions à la même époque de 2011. Le chiffre d'affaires a atteint 118,3 millions de francs, en baisse de 10,3 %.



VALAIS

■ Swisscom et la société haut-valaisanne Danet Oberwallis AG ont signé un contrat de coopération pour la construction, l'exploitation et l'entretien du réseau de fibre optique. 40 millions de francs vont être investis d'ici 2015 pour raccorder 15 000 logements et commerces à la fibre optique, d'abord à Brigue et Gampel, puis à Viège et dans la vallée de Conches.

■ Cet hiver, le Valais deviendra le plus grand domaine skiable du monde fréquentable avec un seul abonnement pour la saison. En déboursant 1 850 francs (les résidents du canton bénéficient d'un rabais de 15 %), les skieurs pourront dévaler les 2 400 km de pistes de l'ensemble du domaine dont Zermatt et les 4 Vallées. Le précieux sésame devrait être mis en vente au cours du mois de novembre.

■ Le gouvernement valaisan soutient les candidatures de Fiesch et de Crans-Montana pour l'hébergement du futur Centre national des sports de neige. Il va faire parvenir les deux dossiers à l'Office fédéral des sports.



VAUD

■ La municipalité à majorité rose-verte d'Yverdon-les-Bains, la deuxième ville du canton, souhaite bâtir un nouveau quartier de quelque 3 800 habitants sur les rives du lac, avec 1 200 emplois à la clé. Le projet est actuellement en phase de consultation puis sera examiné par le parlement municipal. Le début du chantier n'est pas attendu avant 2017.

■ Le Conseil d'Etat a lancé un contre-projet à l'initiative de Franz Weber sur la protection de Lavaux et de ses vignes en terrasses. Alors que l'initiative veut interdire toute nouvelle construction et étendre le périmètre protégé, le contre-projet prévoit le droit pour les communes de gérer de façon limitée les zones constructibles. Il offre aussi aux vigneronnes des subventions pour rénover et entretenir les murs de pierres qui soutiennent les vignes. Le Grand Conseil doit maintenant donner son avis, et les Vaudois se prononcer sur l'initiative et son contre-projet, probablement durant le 1^{er} semestre de l'année prochaine.

■ La ville de Lausanne est satisfaite du nouveau plan d'action de sécurité Héraclès mis en place en avril dernier. Dans les secteurs couverts par l'opération Héraclès, une baisse de 25 à 30 % des vols dans les lieux publics et les voitures a été constatée. Les rassemblements de trafiquants de drogue en centre-ville ont également fortement diminué.

■ Afin de sensibiliser la population au phénomène du « littering » (déchets jetés sur la voie publique), la ville de Morges a suspendu le temps d'une journée un sac poubelle blanc de 4 000 l bourré de paille. Ce sac poubelle géant correspondait au volume de déchets laissés chaque semaine sur les quais de Morges par les jeunes et les fêtards.

■ Le Conseil d'Etat se réorganise. Dorénavant, la Verte Béatrice Métraux dirigera

le département de la justice et de la police. La PLR Jacqueline de Quattro hérite, elle, de l'aménagement du territoire. Vaud était un des seuls cantons à avoir réparti, en 1998, la police et la justice dans des départements séparés.



ZUG

■ Le bénéfice du conglomérat industriel Metall Zug a plus que triplé au premier semestre par rapport à la même période de 2012, atteignant 70,8 millions de francs. Metall Zug est spécialisé dans les appareils ménagers, les systèmes de nettoyage et de désinfection ainsi que dans le traitement des câbles.

■ Le budget 2014 du canton prévoit un déficit de 71,1 millions de francs pour des charges totales de 1,431 milliard. La direction cantonale des finances explique que la crise économique internationale se fait encore ressentir dans les recettes.



ZURICH

■ À 75 %, les Zurichois ont rejeté une initiative qui souhaitait donner aux communes la possibilité d'accorder le droit de vote et d'éligibilité aux étrangers.

■ Il n'y a plus de prostitution en centre-ville de Zurich. La zone du Sihlquai est dorénavant interdite à la prostitution par les autorités qui ont installé des « sexboxes » pour une trentaine de prostituées dans une ancienne zone industrielle de l'ouest de la ville. Ces sexboxes ont coûté 2,1 millions de francs et ont un coût de fonctionnement de 700 000 francs par an. Le projet avait été approuvé par votation en mars 2012.

■ Un Lituanien de 32 ans a été condamné à sept ans et demi de prison pour menaces de mort, chantage et dérangement d'installations d'intérêt public par le Tribunal de district de Zurich. L'homme, qualifié de « menteur pathologique avec tendances manipulatrices » par l'expert psychiatre, avait été jusqu'à déposer une fausse bombe sur les rails d'un RER zurichois.